Procès-verbal

de la cinquième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 11 janvier 2023

Présents :		**Absents :**	
Benoit Champagne	Parent	Benoit Martineau	Parent
Stéphane Beauchesne	Parent	Marie-Louise Fortier	Parent
Louise Lapierre	Parent	Patrick Martineau	Communauté
Catherine Boire	Parent		
Isabelle Boisvert	Parent		
Valérie Pouyanne	Parent		
Caroline Dubois	Soutien		
Valéry Aubin-Morel	Professionnel		
Caroline Leclerc	Enseignante		
Julie Couture	Enseignante		
Vicky Perron	Enseignante		
Sabrina Duranleau – retard 18 h35	Enseignante		
David Hinse	Enseignant		
Marie-Josée Grimard	Secrétaire		
Martin Riendeau	Directeur		
Marie Hamel	Représentante des élèves		
Marie Vallière	Représentante des élèves		

1. Ouverture de la réunion

Monsieur Benoit Champagne ouvre la séance à 18 h 31. Il accueille et présente monsieur David Hinse, enseignant, qui a été désigné pour occuper le poste laissé vacant par la démission de monsieur Martin Audit. Il nous informe qu'il y a une nouvelle démission de la part de madame Mélanie Benoît comme membre du conseil.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Benoit Champagne nous présente l'ordre du jour

Il est proposé par madame Catherine Boire, appuyé par madame Louise Lapierre, QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal

de la cinquième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 11 janvier 2023

3. Adoption du procès-verbal du 7 décembre 2022

Monsieur Benoit Champagne expose le procès-verbal du 7 décembre dernier.

Il est proposé par madame Valéry Aubin-Morel, appuyé par madame Julie Couture,
QUE le procès-verbal du 7 décembre soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivi au procès-verbal du 7 décembre 2022

Monsieur Martin Riendeau nous donne un suivi sur le point 6 - Violence et intimidation. Il nous mentionne qu'une vidéo sur la civilité a été présentée au personnel de l'école lors de la journée pédagogique du 9 janvier. Il y aura des interventions à faire avec l'équipe-école. Pour le point 9 – Sorties éducatives, il nous mentionne que la sortie de basketball qui était incomplète sera représentée ce soir. Il précise que le personnel n'est pas encore habitué au nouveau formulaire.

5. Formation conseil d'établissement

Monsieur Martin Riendeau explique que les fiches à lire donnent l'aspect théorique de certaines procédures qui sont en lien avec les points touchés lors de la réunion du conseil. Il nous donne des exemples de services complémentaires. Il nous mentionne que le processus de consultation a pour but de recueillir l'opinion, mais qu'il n'y a pas de décision de prise. Il nous précise que l'équipe-école est constituée de la direction, des enseignantes et enseignants ainsi que des membres du personnel de soutien et du personnel professionnel.

6. Grille-matières 2023-2024 – Bilan des consultations et adoption

Monsieur Martin Riendeau nous spécifie qu'il va s'attarder uniquement sur les groupes ayant des changements et qu'il prend en considération que nous avons déjà pris connaissance du document.

Il nous fait une brève présentation de l'échéancier pour la préparation de la grille-matières de la prochaine année scolaire, qui a débuté le 18 octobre dernier et qui prenait fin aujourd'hui, avec la décision du conseil. Il y a des discussions depuis l'an dernier pour les changements au niveau du 2e cycle.

Procès-verbal

de la cinquième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 11 janvier 2023

Il nous présente un bilan du processus de consultation pour la grille-matières 2023-2024. Il nous spécifie qu'il n'y a eu aucun consensus cette année dans tous les cycles. Les 5 grilles-matières qui avaient été présentées dans le but d'avoir une mixité des groupes étaient recevables, selon l'analyse externe effectuée par une équipe de techniciens en organisation scolaire (TOS). Il nous présente également le résultat des votes de l'assemblée des enseignants pour le choix de grille-matières. Il nous rappelle que le temps d'apprentissage par matière n'est pas prescriptif. Il présente par la suite la grille-matières qui a été retenue pour le 2e cycle, soit celle de 8 périodes de concentration ou d'options pour tous, tout en précisant que le profil science sera fermé pour les 4e et 5e secondaires. Il s'agit d'une proposition de changement majeur à l'école, puisque les élèves en difficulté qui ont des échecs dans une matière auront maintenant accès aux concentrations alors qu'ils n'y avaient pas accès jusqu'à maintenant.

Monsieur David Hinse nous précise qu'il était membre du comité grille-matières. Il nous explique que le comité avait pour objectifs l'égalité des chances, la mixité des groupes, l'accès équitable à une option et l'aide pour les doubleurs. Il mentionne qu'il y a plus de contraintes pour la mixité des groupes dans les matières du profil science.

Madame Catherine Boire demande quel ratio d'élèves, au courant des années précédentes, auraient voulu être en concentration, mais n'y avaient pas accès dû à un échec. Monsieur Martin Riendeau précise que nous ne pouvons pas le savoir tant que nous ne l'aurons pas essayé.

Madame Valérie Pouyanne est impressionnée par le travail effectué. Elle aimerait savoir si cette grille-matières permettra le mélange de concentrations, par exemple dans les concentrations d'arts. Monsieur Martin Riendeau précise que cette possibilité n'est pas exclue et qu'il y a une possibilité de retour pour d'anciennes concentrations.

Madame Vicky Perron trouve importants la mixité et le mélange des groupes. Elle nous précise qu'elle a constaté que les élèves du régulier et du Sports-Arts-Études de 4e et 5e secondaires ne se côtoient pas et qu'ils ne se connaissent pas.

Madame Catherine Boire trouve beau que nous voulions éviter de pénaliser les élèves en difficulté.

Monsieur Martin Riendeau précise qu'il y aura beaucoup d'adaptation à faire pour le personnel enseignant et rappelle qu'en offrant la possibilité de concentration pour tous, les jeunes en difficulté qui opteront pour une concentration auront besoin d'aide supplémentaire puisqu'ils auront moins de temps d'enseignement pour les autres matières.

Madame Caroline Leclerc pense qu'il faut regarder le positif de tout ça, mais que nous avons encore beaucoup de travail à faire.

Mademoiselle Marie Hamel demande si nous pourrions rapporter les périodes Élites. Madame Caroline Leclerc précise que les enseignants travaillent sur une proposition d'aide pour les élèves.

Monsieur Benoît Champagne dit un grand bravo pour le travail effectué.

Il est proposé par madame Catherine Boire (avec beaucoup d'admiration!), appuyé par madame Isabelle Boisvert et résolu,

QUE la grille-matières soit acceptée telle que proposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Projet éducatif 2019-2022 – Bilan des actions et travaux à venir

Monsieur Martin Riendeau précise qu'il s'agit simplement d'un point d'information. Le processus de mise à jour du projet éducatif sera lancé dès cette année. Il suggère la création d'un sous-comité du CÉ pour la consultation du prochain projet éducatif. Les discussions sur l'échéancier devraient débuter en mars.

8. Sorties éducatives

Monsieur Martin Riendeau présente les sorties éducatives, incluant les sorties de ski de la concentration basketball qui avaient été reportées lors de la réunion précédente.
Il est proposé par madame Valérie Pouyanne, appuyé par madame Vicky Perron, et résolu :
QUE les demandes de sorties éducatives soient adoptées telles que déposées.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal

de la cinquième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 11 janvier 2023

9. Activité de financement – Approbation

Aucune.

10. Représentantes des élèves

Mesdemoiselles Marie Hamel et Marie Vallières nous apportent les informations suivantes sur les diverses activités précédant le congé des Fêtes :

- Le dîner de la Fondation a attiré pas moins de 400 participants, ce qui a permis d'amasser 6 000 $.
- Une pièce de théâtre interactive traitant des violences subtiles a été présentée aux 4e et 5e secondaires.
- Les élèves de la Brigade culinaire ont reçu leurs parents pour un souper de Noël le 14 décembre dernier.
- La distribution des fromages a eu lieu le 15 décembre et le tout s'est bien déroulé grâce à la bonne organisation de l'équipe.
- Encore cette année, le Cannethon a été remporté par les filles, l'activité a permis d'aider environ 64 familles dans le besoin.
- Beaucoup de festivités se sont déroulées dans la semaine avant le temps des Fêtes et l'équipe du conseil était très impliquée dans l'animation des activités. Les élèves, les enseignantes et les enseignants ont pu profiter de ce dernier moment ensemble avant le congé.
- Afin d'attirer plus de participation auprès des élèves des villages avoisinants pour les activités parascolaires de l'école, il y a une mise en place d'un deuxième transport.

- La vie étudiante a obtenu une subvention de 4 000 $ du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs afin de mettre sur pied une initiative permettant aux élèves de classe CC et COM1 de se familiariser avec l'activité de pêche sur glace. Les sorties pour ces derniers devraient se faire en février.

11. Représentants des membres du personnel

Madame Caroline Leclerc pense que ça faisait un petit bout de temps qu'il n'y avait pas eu autant de mixité avec les différentes activités avant le départ pour les Fêtes. Elle pense que nous devrions conserver cette formule à la P4 du dernier jour avant le congé des Fêtes. Elle nous mentionne qu'elle a apprécié de savoir qu'il y a possibilité de faire une commande en ligne pour les produits du Marché de Noël. Elle nous précise que le Comité engagé a fait la présentation du Pacte de l'école québécoise. Elle nous partage qu'il y a eu plein de beaux spectacles présentés dans notre école pour les Fêtes.

Madame Vicky Perron précise qu'ils ont présenté une pièce aux maternelles 4 ans de l'école St-Jean-Bosco en matinée. Ses élèves ont tellement fait du bon travail qu'elle a décidé d'organiser une représentation surprise pour les parents. Ce fut un beau succès.

Madame Julie Couture a eu la chance de faire plusieurs des activités proposées lors de la dernière période du vendredi 23 décembre et elle a aimé le contact avec les élèves. Elle a également donné un coup de main pour la livraison des paniers de Noël. Elle a aimé l'expérience et les réactions des jeunes lorsqu'ils effectuaient une livraison.

12. Représentants parents

Monsieur Benoît Champagne nous informe qu'il n'y a pas eu de rencontre du comité de parents en décembre. La prochaine rencontre aura lieu le 25 janvier. Il précise que de nouveaux services sont offerts pour les parents d'élèves EHDAA sur la page Facebook. La prochaine rencontre du Comité EHDAA se déroulera le premier lundi de février, soit le 6. Il nous mentionne que sur la page Facebook du comité de parents, il y a beaucoup de contenus en lien avec le TDA.

Madame Louise Lapierre précise qu'il y a environ 5 sous-comités en formation sur différents sujets.

Procès-verbal

de la cinquième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 11 janvier 2023

13. Représentants communauté

En l'absence de monsieur Patrick Martineau, monsieur Martin Riendeau nous informe que l'activité sur la violence amoureuse sera reportée en octobre l'an prochain puisque les dates qui nous étaient proposées concordent avec la fin d'étape.

14. Point de la direction - Information

- Plan d'effectif : début vendredi des consultations auprès du personnel enseignant et de soutien
- Préparation pour l'inscription, nous prévoyons sensiblement la même chose que cette année pour la fréquentation.
- Portes ouvertes : 3 février, en présentiel. Les gens présents pour accueillir les visiteurs font la différence.

15. Question du public

Aucune

16. Correspondance

Aucune

17. Date de la prochaine rencontre – Mercredi 1er février 2023 – 18 h 30 – à la bibliothèque

18. Levée de la réunion

Il est proposé par madame Sabrina Duranleau et appuyé par monsieur Stéphane Beauchesne que la réunion soit levée à 20 h 25.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Signature du président

Signature du directeur